



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

DECEMBRE 1982

MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNEE

Le conseil municipal de Sainte-Pétronille vous transmet ses meilleurs voeux pour la nouvelle année. Que cette nouvelle année apporte à chaque citoyens et citoyennes de notre municipalité l'accomplissement de leurs souhaits les plus personnels.

Ensemble prenons la décision de continuer à construire un milieu où la qualité de vie demeure la principale préoccupation. Retrouvons dans notre collectivité le sens de l'appartenance à un lieu et à un groupe donnés.

Il est vrai que nous sommes fiers d'afficher que nous habitons à Sainte-Pétronille. Il faut que cette fierté se traduise aussi en participation à la vie collective.

Déjà, le centre communautaire a connu un développement important par la mise sur pied d'équipements nouveaux, d'activités culturelles et sportives additionnelles. D'une année à l'autre, des citoyens et citoyennes apprennent à mieux connaître les services mis à leur disposition par la municipalité et apprennent à faire connaître leurs besoins.

Que cette année qui s'annonce difficile sur le plan économique pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises soit l'occasion de réaliser que nous avons la chance de vivre dans une petite collectivité où l'apport de chacun peut rendre plus agréable la vie de tous.

Le maire

Bernard Dagenais

REPARTITION DES TACHES ENTRE LES CONSEILLERS

Pour mieux assurer une plus grande efficacité dans la gestion des activités municipales, chaque conseiller a reçu un mandat particulier qu'on peut résumer ainsi:

Nicole Dubé: loisirs
Nicole Gingras: information
Jacques Lemieux: réglementation et incendie
Robert Martel: affaires culturelles et incendie
Tommy O'Donnell: finances et infrastructure
Luc Pelletier: affaires municipales

BUDGET.....BUDGET.....BUDGET.....BUDGET.....BUDGET.....BUDGET.....BUDGET

A sa séance spéciale du 6 décembre, le conseil municipal adoptait pour l'exercice financier 1983 un budget de 222,626,00\$. Ce budget représente une augmentation de 13,681.00\$ soit un pourcentage de 6.54% sur l'année précédente.

Malgré cette augmentation le taux de la taxe foncière demeurera, encore pour cette année, de 0.72 cents du 100.00 dollars d'évaluation.

Les taxes n'augmenteront donc pas cette année à Sainte-Pétronille; et pourtant des efforts seront de nouveaux consentis à l'amélioration des infrastructures comme des activités socio-culturelles dans notre municipalité.

Ministre des finances

BANQUE DE GARDIENS(NES)

D'autres noms sont ajoutés à la liste en ce qui concerne la catégorie adolescents (tes) pour notre banque de gardiens (nes). Il s'agit de:

Mimi Levasseur	17 ans	155 Chemin du Bout de l'Île	828-9131
Valérie Noël	13 ans	57 Chemin du Bout de l'Île	828-2358
Lucie Emond	12 ans	112 Chemin du Bout de l'Île	828-9534
France Deslauriers	18 ans	161 Chemin du Bout de l'Île	828-2894

Le mois prochain sera ajouté le nom des jeunes qui ont suivi le cours de "Gardiens(nes) avertis(es)" cet automne et une compilation de tous les noms déjà reçus sera faite pour que vous ayez une liste complète sur une même feuille. Après cette prochaine intervention, il n'y aura une mise à jour de la liste qu'en juillet prochain.

AUTOS.....DENEIGEMENT.....RUES.....

A venir jusqu'à maintenant, la neige ne nous a pas causé beaucoup d'ennui. Les rues sont bien dégagées et nous n'avons pas de difficulté à circuler. Cependant l'hiver n'en est qu'à son début et il faut s'attendre à quelques bonnes bordées. Pour faciliter le déneigement dans nos rues, il est fortement recommandé de ne pas laisser vos voitures ou celles de vos invités sur le bord des rues, surtout lorsqu'il y a eu une chute de neige. De plus, nous vous demandons de ne pas jeter de neige dans les rues à cause du danger d'accident. Merci de votre grande collaboration.

AVIS PUBLIC

La prochaine assemblée régulière du conseil municipal se tiendra mardi le 4 janvier. Nous serions heureux de rencontre de nouveaux visages en ce début d'année.

BIBLIOTHEQUE

Le comité de la bibliothèque offre à toute la population leurs meilleurs voeux pour la Noël et le Nouvel An. Il vous informe aussi que la bibliothèque sera fermée durant la période des fêtes. Les locaux seront donc fermés à compter de mardi le 21 décembre jusqu'à mardi le 4 janvier inclusivement.

DANSE AEROBIQUE

Le cercle A F E A S offre pour une deuxième session consécutive, un cours de danse aérobique pour toutes celles qui désirent rester en forme ou la retrouver si elle est déjà perdue.

INSCRIPTION: Mercredi le 12 janvier 1983 à 19.00 heures

ENDROIT: Sous-sol de l'église Saint-Pierre

DUREE: 15 semaines

DEBUT: Mercredi 12 janvier 1983 à 19.30 heures

COUT: 30.00\$

ETUDIANTES: 15.00\$

INFORMATION: 828-2196

CERCLE A F E A S de l'Île d'Orléans

RECYCLAGE DU PAPIER JOURNAL

Le conseil municipal en tant que représentant de la population de Sainte-Pétronille s'est penché sur le problème de ressources récupérables tel que le papier journal. Ensemble nous pouvons poser des gestes concrets pour diminuer ce gaspillage.

La génération d'après guerre fut choyée et gâtée par l'explosion de richesses venant de partout. Les choses ont changé depuis et évoluent encore plus rapidement. Ainsi on se retrouve face à une mentalité de gaspillage éhontée qui peut être rééduquée et orientée autrement en devenant "Recyclage et Récupération". Ainsi, les mentalités changent, c'est la formation par l'action.

Pour recycler les journaux il faut avoir en premier lieu un dépôt. En second lieu, le grand désir de la population "d'arrêter de jeter du papier réutilisable". Nous avons le plaisir de vous informer que grâce au bon travail de Mme Germaine Brassard-Dumas de Saint-Laurent, l'Île d'Orléans a maintenant son dépôt central. Il est situé sur le terrain du garage Ferland dans la Côte du Pont. Tous les habitants de l'Île sont obligatoirement appelés à passer par cet endroit pour sortir de l'Île. Nous en arrivons donc maintenant au deuxième point, c'est à dire "le désir de la population à collaborer à ce projet". Quand on pense qu'il faut couper un arbre à toutes les fois qu'on veut obtenir une pile de journaux d'une hauteur de 3 pieds, on se rend vite compte que des forêts entières sont détruites pour la parution d'un seul quotidien à l'échelle du Québec. Il est donc urgent de mettre un frein à cet état de chose.

De plus, il y a des avantages économiques à notre action écologique. Tous les vieux journaux que les vidangeurs ne ramasseront plus feront diminuer d'autant le débit des déchets ramassés et il s'ensuivra sans doute une baisse de la taxe des ordures ménagères. Il faut signaler aussi que les recycleurs en plus de refabriquer de nouveaux journaux, payent pour les vieux journaux que nous déposerons dans le dépôt commun. Il s'agit pour cela d'empiler nos vieux journaux dans des sacs de magasinage en papier et d'aller les déposer à l'endroit déjà cité. La municipalité risque fort de sortir gagnante avec un tel projet et nos enfants n'auront pas à payer un trop grand prix pour le gaspillage de leurs parents si nous agissons pendant qu'il est encore temps. Ensemble posons donc ce geste concret et habituons-nous à ne plus jeter ce qui peut être réutilisé.

HORAIRES DE LA PATINOIRE

LUNDI	6.30 hres à 7.30 hres	Patinage
	7.30 à 8.30	* Libre
	8.30 à 10.00	Hockey adultes Ligue Hockey
MARDI	6.30 hres à 7.30 hres	Patinage
	7.30 à 9.00	Hockey Bantam
	9.00 à 10.00	* Libre
MERCREDI	6.30 hres à 7.30 hres	Patinage
	7.30 à 8.30	* Libre
	8.30 à 10.00	Hockey adultes Ligue Hockey
JEUDI	6.30 hres à 8.00 hres	Hockey PeeWee
	8.00 à 10.00	Patinage
VENDREDI	6.30 hres à 8.30 hres	Patinage
	8.30 à 10.00	Hockey adultes Ligue Hockey
SAMEDI	1.00 hre à 3.00 hres	Patinage
	3.00 à 4.30	Hockey PeeWee
	6.30 à 8.30	* Libre
	8.30 à 10.00	Patinage
DIMANCHE	1.00 hre à 3.00 hres	Hockey novice
	3.00 à 4.30	Patinage
	6.30 à 8.30	Patinage
	8.30 à 10.00	* Libre

N.B. Toutes les activités à la salle communautaire se termineront à 10.30 heures.

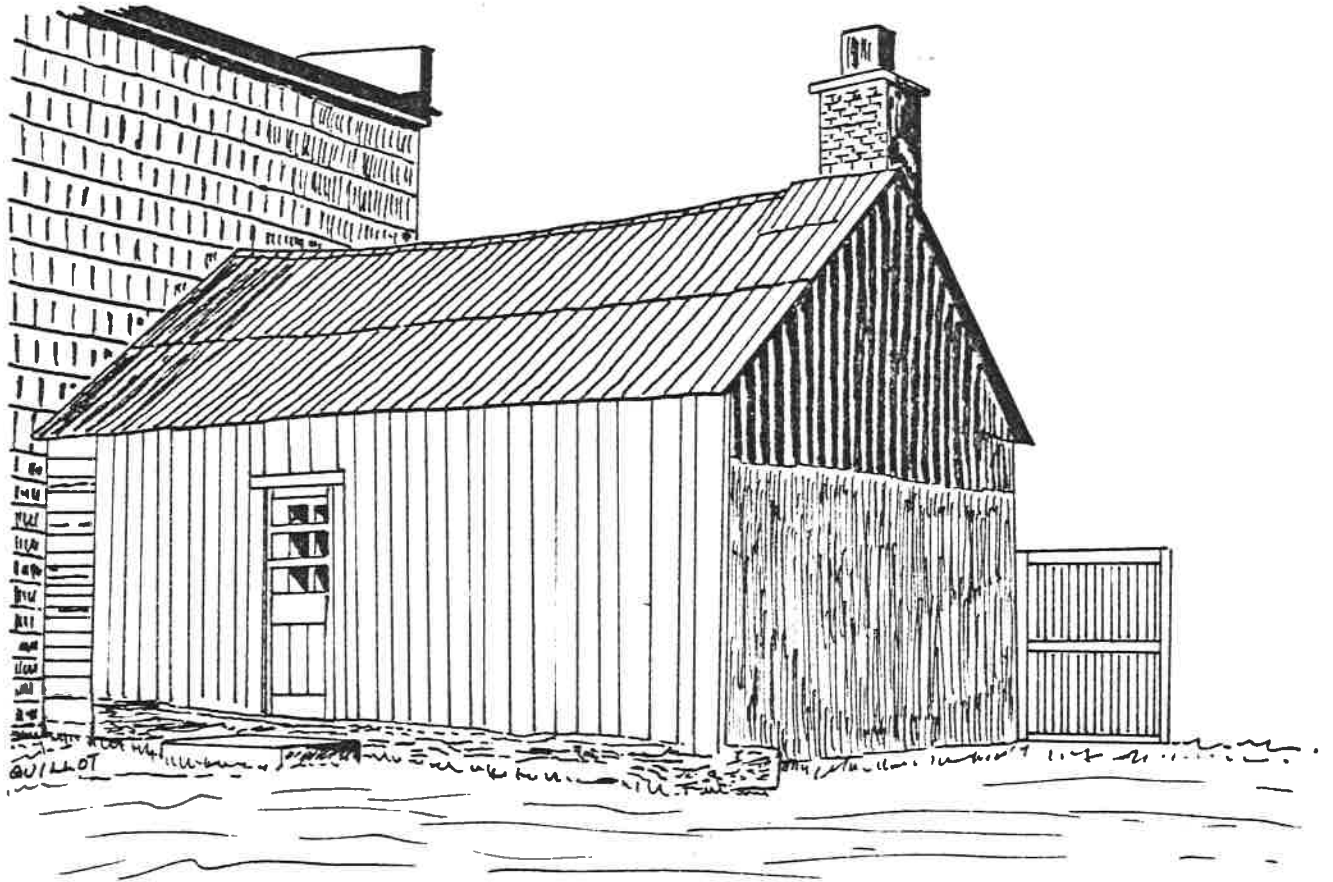
* Libre. Ces périodes pourront servir à des réservations pour différentes activités.

Dimanche le 9 janvier en après-midi sera disputé un programme double de hockey qui opposera les équipes de la ligue de hockey adultes de Sainte-Pétronille.

La patinoire sera fermée les les 24, 25, 26, 31 décembre ainsi que les 1, et 2 janvier

HOCKEY POUR LES DAMES: une équipe de hockey féminine est désireuse de rencontrer d'autres équipes. Si quelques femmes désireraient se réunir, elles pourront compléter une liste qui sera disponible à la salle communautaire.

Un coin de notre Île



"LA BOULANGERIE"

Sainte-Pétronille, I.O.

Ce bâtiment datant d'une centaine d'années est situé à l'arrière du 148 chemin du Bout de l'Île. Elle est la première boulangerie commerciale de l'Île d'Orléans. Sa construction remonte au temps de Godefroy Prudent Blais, fils de Prudent Blais qui fut le premier de ce nom à venir s'établir au village de Beaulieu. Godefroy Prudent Blais marié à Adélaïde Gourdeau le 7 février 1860 en l'église de Saint-Pierre, I.O., a exercé le métier de cultivateur et vers 1889 on le dira marchand. Il fut le premier maire de la nouvelle municipalité de Beaulieu, poste qu'il occupera pendant quinze années consécutives.

Le premier boulanger connu à avoir exploité en location la boulangerie de monsieur Blais est Adélarde Cinq-Mars avec qui une des filles de monsieur Blais (Corine) convola en juste noce le 1er octobre 1906 en l'église de Sainte-Pétronille de Beaulieu.

Il exercera ce métier jusque vers 1940, et par la suite i.e., jusqu'au printemps 1944, il achètera son pain d'une boulangerie de Sainte-Famille, afin de continuer à desservir la population de Sainte-Pétronille et de Saint-Pierre.

Le pétrin mécanique fonctionnant avec un moteur à gasoline est la seule relique de la boulangerie à avoir survécu. Ce pétrin manufacturé par la "Fonderie du peuple" remonte au temps de monsieur Cinq-Mars.

Au mois de mai 1944, monsieur Adrien Giguère, succédera à monsieur Cinq-Mars jusqu'en 1954. Durant cette période, les paroissiens pourront se procurer des pains de trois formats différents, soient des pains de 3 livres, 2 livres et 1 livre 1/2, en plus du pain brun. Pendant la saison estivale on pourra se procurer des pains à salade, à hamburger et à hot-dog.

En 1955, nous retrouverons monsieur Giguère établi en la paroisse de Saint-Jean, I.O., où il continuera à exercer son métier de boulanger jusqu'en 1980.

La boulangerie, aujourd'hui désaffectée et amputée de son four, sert maintenant de remise. Pour des raisons de commodité, on en a déplacé l'accès. Le four situé sur le côté droit de la boulangerie mesurait environ 14 pieds de longueur et était recouvert d'un toit à pignon. On pouvait y cuire jusqu'à 150 pains dans une même fournée.

